



Le plaisir d'une génoise légère et d'un fourrage riche en fruits dans un grammage adapté pour le goûter.

Composition :

Sirup de glucose-fructose - Farine de blé - Oeufs - Purée de fraise 13.5 % - Sucre - Stabilisants : glycérol, sorbitol - Matière grasse végétale - Lactose et protéines de lait - Son de maïs - Gélifiant : pectines - Poudre à lever : diphosphate disodique, carbonate acide de sodium, orthophosphate monocalcique - Correcteurs d'acidité : acide citrique, acide malique, citrates de calcium - Arôme - Conservateur : sorbate de potassium - Emulsifiant : mono- et diglycérides d'acides gras - Sel - Epaisissants : farine de graines de caroube, gomme xanthane - Colorant : jus concentré de baies de sureau - Antioxygène : extrait de romarin - Lécithine de soja.

Contient : blé, oeuf, soja, lait.

Fabriqué dans un atelier qui utilise : arachide, amande, noisette, céleri.

Valeurs nutritionnelles

	Pour 100 g
Valeur énergétique en kcal	335
Valeur énergétique en kJ	1410
Protéines en g	4
Glucides en g	68
Lipides en g	5

Conditionnement

Poids net UC en g	37
Dimensions UC en cm (lpxh)	12 x 2.6 x 2.6
Nombre UC par carton	96
Poids brut carton en kg	4.119
Dimensions carton en cm (lpxh)	30.1 x 25.7 x 21.2
Dimensions palette en m	1.20 x 0.80 x 1.21

Nb de cartons / couche	12
Nb de couches / palette	5
Nb de cartons / palette	60
Nb UC / palette	5760
Gencod	301 776 052619 7

Conservation :

A conserver dans un endroit frais et sec.

Qualité :

Les politiques OGM, allergène et ionisation de LU sont les suivantes :

- Nos fournisseurs nous garantissent une origine conventionnelle des grains de maïs et/ou de soja et/ou colza et/ou coton utilisés, avec un seuil maximum de 0.9 % d'origine OGM toléré pour contamination fortuite (conformément à la réglementation en vigueur). Nous garantissons que les produits, référencés ci-dessus, ne sont pas soumis à l'étiquetage OGM au sens des règlements 1829/2003 et 1830/2003.
- Chaque allergène présent dans la composition de nos produits ou de nos ingrédients sera cité explicitement après la mention : " Contient : ... " (conformément à la directive 2003/89/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2000/13/CE). De plus, nous recherchons quelles peuvent être les contaminations fortuites d'allergènes dans nos produits, du fait d'ingrédients non présents dans la recette, mais étant utilisés dans nos ateliers de fabrication ou chez nos fournisseurs. Ces contaminations fortuites seront également mentionnées à la fin de la liste des ingrédients, après la mention " fabriqué dans un atelier utilisant : ... ".
- LU a la volonté de proposer à ses clients et consommateurs des produits ne contenant pas d'ingrédients ionisés.